

Régulièrement convoqués le 3 août 2020 par le Président, les membres du Comité Syndical, se sont réunis en séance ordinaire, à la salle polyvalente d'Erdeven ce jour, le mercredi 12 août 2020 à 17 heures 00 minutes

Présents - Membres délégués : S. LE CHAT, A. PESSSEL, G. HERCEND, P. LOFFICIAL D. RIGUIDEL, M. LE RAY, A. PINARD, C. DELAPORTE, S. DOYEN, G. GOUARIN, S. LEMOULINIER, K. BELLEC, MC LE QUER, G. PIERRE

Suppléants présents : JM BONHOMME remplace A. NICOLAS titulaire empêchée
E. MORIZON, E. LE GUENNEC

Pouvoirs : E. PIGEON donne pouvoir à G. HERCEND
D. BERNARD donne pouvoir à JM BONHOMME

Assistent également à la réunion :

Anthony HAMEL, Directeur

Christophe LE PIMPEC, Directeur-Adjoint

Sandrine JULÉ, Gestionnaire administrative, RH, Finances du syndicat mixte

Mr LE FORMAL, Président sortant, se présente à l'assemblée et présente le syndicat. Il donne ensuite lecture de la liste nominative des vingt-sept membres délégués, soient deux titulaires et un suppléant pour chacune des communes membres et l'intercommunalité, et trois titulaires et trois suppléants pour le conseil départemental du Morbihan. A l'appel de son nom, chacun des élus est invité à se présenter.

Le nouveau comité syndical installé, Mr LE FORMAL revient sur les différentes étapes qui ont marquées la vie du syndicat. Il évoque son arrivée à la présidence en 2008, ses difficultés financières, l'entrée du Conseil Départemental qui va participer à hauteur de 50% de la contribution totale, la mise en place d'une gouvernance, la préparation du dossier de candidature au label Grand Site de France, l'obtention du label le 24 décembre 2018 et la nomination d'un nouveau directeur A. HAMEL suite au départ de C. BONFIGLIO, mise à disposition par le Département à hauteur de 20%.

Il rend ensuite hommage à l'Etat et au Conseil Départemental. Il remercie le personnel et la gouvernance du syndicat mixte.

Avant de se retirer, il souhaite aborder l'accident qui vient de se produire au linès, sur la route Plouhinec-Gâvres, où un enfant a été renversé et blessé en traversant la route. Il a alerté depuis longtemps sur la dangerosité de cette route. Il fait savoir que le Département a arrêté le financement de la voie verte de linès à Gâvres et un cabinet a été retenu.

Mr LE FORMAL remercie tout le monde et se retire.

Le doyen Guy HERCEND prend le relais, et remercie Mr LE FORMAL. Il constate que le quorum est atteint, et qu'il peut donc être procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Deux assesseurs sont proposés pour garantir le caractère secret et assurer le bon déroulement du scrutin. Il est proposé :

-Stéphanie DOYEN en tant que 2^{ème} benjamine

-Gérard PIERRE en tant que 2^{ème} aîné.

Un assesseur circulera avec l'urne et recueillera le vote des conseillers à l'appel de leur nom (ou du nom de l'élu dont il a le pouvoir). Il est demandé que Nom et Prénom soient inscrits sur le bulletin de vote.

Il est proposé Audrey PESSEL, secrétaire de séance, en tant que benjamine de l'assemblée.

Election du Président :

Guy HERCEND annonce qu'il a la candidature de Etienne PIGEON en main.

Dominique RIGUIDEL se porte également candidat.

Guy HERCEND laisse la parole à Dominique RIGUIDEL, pour présenter sa candidature.

Ensuite, Guy HERCEND donne lecture de la candidature de Etienne PIGEON, qui regrette de ne pouvoir être présent.

Candidats : Dominique RIGUIDEL et Etienne PIGEON

Nombre de délégués présents : 15

1^{er} tour du scrutin : Résultat du vote

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 26
- Nombre de bulletins blancs : 0
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 26
- Majorité absolue : 14
- A obtenu : Monsieur D. RIGUIDEL : 24 voix et Monsieur E. PIGEON : 2 voix

Monsieur Dominique RIGUIDEL ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé Président et immédiatement installé.

G. HERCEND passe donc le relais au nouveau Président, Dominique RIGUIDEL.

Election des 3 Vice-présidents :

1^{ère} élection

Dominique RIGUIDEL, Président, propose Gérard PIERRE candidat pour le Conseil Départemental, qui accepte. Aucun autre candidat ne se déclare.

Candidat : Gérard PIERRE

1^{er} tour du scrutin : Résultat du vote

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 26
- Nombre de bulletins blancs : 1
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 25
- Majorité absolue : 13
- A obtenu : Monsieur G. PIERRE : 25 voix

Monsieur Gérard PIERRE ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé Vice-Président et immédiatement installé.

2^{ème} élection

Le Président souhaite un vice-président qui soit géographiquement situé sur le secteur ouest du territoire et propose Sophie LE CHAT, qui accepte. Aucun autre candidat ne se déclare.

Candidat : Sophie LE CHAT

1^{er} tour du scrutin : Résultat du vote

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 26
- Nombre de bulletins blancs : 0
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 26
- Majorité absolue : 14
- A obtenu : Madame Sophie LE CHAT : 26 voix

Madame Sophie LE CHAT ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée Vice-Présidente et immédiatement installée.

3^{ème} élection

Le Président souhaite ensuite un vice-président qui géographiquement représente la Presqu'île et propose Stéphanie DOYEN, qui accepte.

Gildas GOUARIN se porte également candidat.

Gildas GOUARIN et Stéphanie DOYEN présentent leurs candidatures.

Candidats : Stéphanie DOYEN et Gildas GOUARIN

1^{er} tour du scrutin : Résultat du vote

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 26
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 24
- Majorité absolue : 13
- A obtenu : Madame Stéphanie DOYEN : 20 voix et Gildas GOUARIN : 4 voix

Madame Stéphanie DOYEN ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée Vice-Présidente et immédiatement installée.

Election des 4 délégués du Comité Syndical

Le Président propose que l'ensemble des membres composant le Syndicat soit représenté au Bureau.

- Gildas GOUARIN se porte candidat pour représenter la commune de Quiberon.
- Annie PINARD se porte candidate pour représenter la commune de Plouharnel.
- Etienne PIGEON est proposé pour représenter la commune d'Étel.
- Armelle NICOLAS est proposée pour représenter Lorient Agglomération.

Premier tour du Scrutin

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 26
 - Nombre de bulletins blancs : 0
 - Nombre de bulletins nuls : 0
 - Nombre de suffrages exprimés : 26
 - Majorité absolue : 14
- Ont obtenu : Gildas GOUARIN 26 voix, Annie PINARD 26 voix, Etienne PIGEON 26 voix, Armelle NICOLAS 26 voix

Les délégués susnommés ayant tous obtenu la majorité absolue, sont proclamés élus au sein du Bureau Syndical et immédiatement installés.

Le Bureau est donc constitué.

Le Président, Dominique RIGUIDEL, annonce qu'un prochain bureau aura lieu courant septembre.

Avant de clôturer la séance, le Président donne lecture de la charte d'élu local.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant plus soulevée, le Président déclare la présente séance levée à 19h15.

Le Président rappelle à l'assemblée qu'il est prévu un pot d'accueil et une visite des bureaux du syndicat mixte situés Parc de Keravéon à Erdeven.

La secrétaire de séance
Audrey PESSEL

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. Pessel', with a long horizontal stroke extending to the left.